Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 729

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas prête à admettre le suffrage féminin. Au Caire, quelques personnalités politiques prêtent l'oreille à cette suggestion, mais la majorité des députés ne voit pas la nécessité d'une telle réforme.

Plus à l'est, l'émancipation risque d'être encore retardée par le renforcement du nationalisme pan-arabe qui s'appuie sur les prescriptions religieuses et les traditions, or chacun sait que ces prescriptions ne favorisent guère la liberté féminine.

Et la Turquie ?

Et la Turquie, direz-vous ? D'où vient que ce pays, de religion musulmane, comme les autres, ait donné la liberté civique et sociale à ses citoyennes ? Certaines écoles pratiquent la coéducation entre les sexes, les jeunes filles ont toute latitude de faire des études supérieures complètes ? On trouve les femmes actives dans les carrières libérales, elles sont élues au Parlement et, grâce au droit de vote, toutes peuvent participer aux affaires publiques ?

C'est que, dit Mme Spiller, Kémal pacha, initiateur de génie, a procédé à la réforme radicale, qui aurait sans cela paralysé tous ses autres efforts : il a changé l'alphabet et adopté des caractères occidentaux et une écriture que les enfants peuvent apprendre relativement rapidement. Ainsi il a été plus facile de répandre l'instruction, le problème de l'école a été transformé. Dans le reste du Moyen-Orient, au contraire, l'étude de l'écriture arabe exige de longs efforts qui absorbent le temps des professeurs et des élèves, la lutte contre l'ignorance en est alourdie d'autant, car la langue parlée et la langue écrite sont différentes.

Résultats immédiats

Nos déléguées espèrent avoir obtenu, à Ankara, un succès féministe : la résurrection de l'association affiliée à l'Alliance et qui avait été supprimée en 1935. Non pas que les citoyennes turques aient besoin de revendiquer des droits qu'elles possèdent. C'est l'Alliance au contraire qui a besoin de leur collaboration pour travailler à l'émancipation de leurs sœurs musulmanes dans le monde. A Bagdad et à Téhéran, deux nouvelles associations affiliées furent fondées.

Les Athéniennes

Elles vivent dans la patrie de toute démocratie et pourtant elles ne votent pas ! Ce n'est pas l'envie qui leur manque, tous les Grecs, hommes ou femmes, ont le goût de la politique, de la chose publique, ils l'ont dans le sang.

Ce n'est pas non plus les aptitudes qui leur manquent. On fait appel aux femmes pour l'organisation des écoles, des hôpitaux, de l'assistance sociale, de l'assistance publique. On les apprécie à leur juste valeur, on ne leur dénie pas des salaires égaux dans de hauts postes officiels où on ne craint pas de les nommer, mais... les partis ne se décident pas à leur mettre en main ce précieux bulletin... chaque parti craignant que leur vote ne profite aux adversaires politiques ! Et on piétine. Voilà qui n'est pas pour étonner les suffragistes suisses ! n'est-il pas vrai ?

On aurait voulu savoir rendre ici la légèreté spirituelle, le pittoresque et l'humour qui animaient le récit de Mme Spiller. Il nous a fallu au contraire classer les détails et les sérier, tandis que la voyageuse nous a entraînées avec elle d'une étape à l'autre : des pans de déserts apparaissaient soudain, ou des rues grouillantes de vie, ici les ruines d'Ur, en Chaldée, (car Dr Rydh est une archéologue distinguée qui ne voudrait pas, en voyage, «brûler» les stations et les sites historiques) là un mariage à Bagdad, le tombeau de Darius et de Xerxès à Persépolis, un bassin aux poissons rouges à Chiraz, les skieurs du dimanche à Téhéran, ou, à Ispahan, le temple aux vingt colonnes reflétées dans une nappe d'eau tranquille... Evocation, évocation de ces pays en plein éveil où nos alliées internationales on semé la graine de nos idées, de nos convictions les plus chères et d'où elles ont rapporté le désir ardent d'aider et la vision des actions à entreprendre en faveur d'existences féminines trop souvent sacrifiées.

A. W. G.

Nous autres, Suédoises

Statut civique des Suédoises.

Dans le courant de 19ème siècle, en Suède, le statut des femmes avait été partiellement modifié. Ainsi, elles pouvaient embrasser certaines professions jusqu'alors interdites et diriger certaines affaires. Vers 1870, environ, elles eurent accès à l'Université et purent prendre leurs grades dans les diverses facultés. Mais ces réformes étaient d'une nature purement économique et les femmes n'avaient pas la moindre influence sur les lois qui régissaient leur vie.

Elles poursuivaient trois buts qui semblaient encore fort éloignés : modification du statut de la femme mariée, participation active de la femme au gouvernement par le moyen du bulletin de vote, enfin éligibilité des femmes aux charges publiques.

C'est en 1921 que le dernier but fut atteint. Et l'on peut affirmer que depuis lors, l'intérêt des femmes pour les affaires publiques n'a fait que croître. En 1921, 47 % des électrices participèrent aux scrutins, en 1944, 69 %. Les chiffres correspondants pour les hommes sont les suivants : en 1921, 62 %, en 1944, 74 %. On voit donc que les Suédoises usent largement de leur droit de vote.

Les nouvelles lois sur le mariage sont aussi entrées en vigueur en 1921. Elles sont considérées comme les meilleures qui existent dans le monde. Elles ont transformé la femme d'un être entièrement dépendant de son mari en un partenaire égal. Chacun des conjoints doit à l'autre aide et fidélité, tous deux travaillent ensemble au bien de la famille.

Femmes députées.

En 1921, quatre femmes furent élues à la Seconde Chambre du Parlement. En 1944, il y en eut 18. Les partis qu'elles représentent les ont élues dans les mêmes proportions que les représentants masculins. On voit donc qu'elles n'ont fait pencher la balance politique ni à droite ni à gauche.

Contre la dénatalité.

Quelques années avant la guerre, un grave danger menaçait la nation, le taux de la natalité baissait rapidement. Il fallait à tout prix faire quelque chose. On décida que les futures mères ne pourraient être renvoyées de leur travail, qu'elles auraient droit à un congé payé avant et après la naissance de l'enfant. C'est l'Etat qui prit ces frais à sa charge. Ainsi, le danger fut conjuré.

La vie professionnelle.

Pendant les années de dépression économique, on avait une tendance à renvoyer les femmes à leur foyer, mais dès qu'on fut à court de main d'œuvre masculine, on les invita à prendre du travail professionnel. Cependant, les femmes mariées n'ont pas un grand intérêt économique à exercer une profession. Les couples payent leurs impôts sur le total additionné du gain du mari et de celui de la femme. Comme l'échelle fiscale est rapidement progressive, presque tout le gain de la femme sert à payer les contributions, elle n'a donc pas grand intérêt à travailler au dehors.

Mais les Suédoises ne s'intéressent pas seulement aux problèmes quotidiens du home et de la famille. Elles savent que le home et la famille seront balayés si l'on ne parvient pas à faire du monde un lieu où la vie soit possible pour les humains paisibles. Elles se sont donc résolument jetées dans la mêlée afin d'aider, au mieux de leurs capacités, à préparer un avenir meilleur pour leurs enfants.

L. Lindborg.

Publications reçues

JEAN VIOLETTE : *La statue de plâtre*, roman. On voit donc combien sont nécessaires les Editions Omega, Genève 1946.

Ce roman se déroule à Carouge, la charmante et vieillotte Carouge, à la physionomie de laquelle l'auteur s'attarde avec complaisance.

Que la femme qui n'est plus jeune, qui a vécu à Paris, qui semblerait clairvoyante autant qu'elle est intelligente et bonne, puisse se tromper à ce point sur les qualités d'un personnage sans caractère comme Etienne, cela paraît bien extraordinaire. Aveuglement d'une passion tardive.

Le désenchantement final enlève un peu de sa force au sacrifice de Philomène pour sa nièce qu'elle chérit et qui aime aussi «*la statue de plâtre*».

Les aides de maison sont rares

On essaye de résoudre le problème de diverses manières. Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de la création des «Assistantes familiales» (*présidente Mme G. Werner*), *innovation qui a reçu un accueil chaleureux. Une autre solution consiste à se servir soi-même. Pour s'initier rapidement à cette pratique, un professeur compétent a créé* :

„Au Petit Cordon Bleu"

Nom qui semble tout clair et qui, cependant a besoin d'explications. Il ne s'agit pas, en effet, ici de cuisine seulement. Sous ce titre — modeste par son qualificatif — tout un ensemble de cours privés attire, depuis le mois de janvier à la Terrassière 32 (Genève), des groupes comprenant jeunes filles, jeunes femmes, femmes de tout âge, désireuses de «mettre la main à la pâte».

Sous la direction de Mme Curdy, qui a derrière elle quinze ans de pratique dans les écoles officielles de la ville, et de maîtresses diplômées spécialisées, elles trouvent là ce dont une bonne ménagère a besoin plus que jamais en ces temps où les aides de maison se font de plus en plus rares.

Repassage, lingerie, raccommodage, stoppage, la cuisine en général, la pâtisserie en particulier, telles sont les matières enseignées.

Nous avons désiré voir sur place, interroger la fondatrice et directrice de cette nouvelle institution dont le programme annonce qu'on peut prendre un abonnement de dix à vingt leçons, voire aussi des leçons particulières.

— Quelle est la durée de chaque leçon ? Avons-nous demandé.

— Pas plus de deux heures, ce qui n'empêche pas de préparer un repas complet dont la composition comporte toujours deux plats faciles pour 4 ou 5 convives.

La leçon terminée, les élèves sont libres; aucun nettoyage, contrairement à ce qui se fait dans les écoles. D'autres part, elles ont la faculté d'apporter les denrées nécessaires à la confection d'un plat, ce dont les jeunes filles de la campagne profitent volontiers. Nombreuses sont les fiancées qui viennent se préparer à leur tâche future. Pour les ménagères, la courte durée de chaque leçon n'entrave pas leur activité à domicile, et elles ont encore cet autre grand avantage de pouvoir, répartir leur abonnement, en choisissant le jour qui leur convient le mieux, pour dix leçons sur cinq semaines, pour vingt leçons sur dix semaines.

— Avez-vous déjà beaucoup d'inscriptions ?

— Certainement. Je puis dire — ainsi que je le pensais en créant «Le petit Cordon bleu» — que celui-ci répond à un besoin, car c'est un succès.

Nous n'en sommes nullement surprise après avoir entendu Mme Curdy et fait le tour de son installation.

M.-L. Preis.

Cliché Mouvement Féministe

Emma Pieczynska

Lors de sa séance du 8 mars dernier, l'Union des Femmes de Genève commémorait le 20ème anniversaire de la mort de Mme Emma Pieczynska par une causerie de Mme Fatio-Naville. Celle-ci a eu l'obligeance de rédiger pour nos lectrices cet article où l'on sent vibrer la vénération et l'affection qu'elle portait à cette grande amie des femmes et qu'elle eut le privilège de connaître de près.

Il y a 20 ans qu'Emma Pieczynska est morte. La génération qui monte ne l'a pas connue, mais elle a tant travaillé pour les femmes, pour nous toutes, que son nom ne doit pas tomber dans l'oubli.

Née en 1854, Emma Reichenbach ne connut pas la douceur du foyer paternel. Orpheline de mère à sa naissance, de père à l'âge de 4 ans, elle fut d'abord ballottée entre divers cousins, puis elle fut placée chez une demoiselle Vieux qui devait être une merveilleuse pédagogue et psychologue et à laquelle son élève voua jusqu'à sa mort une grande et reconnaissante affection. Emmenée à Paris par une amie polonaise qui lui avait insufflé un amour enthousiaste pour la Pologne (alors opprimée par le régime tsariste) elle fit la connaissance d'un noble polonais le Comte Pieczynski. Celui-ci attiré par cette jeune fille intelligente et belle et qui manifestait pour son pays tant d'admiration, la demanda en mariage et, à 20 ans, elle partit avec lui pour cette patrie nouvelle et inconnue à laquelle elle s'attacha par le cœur et non plus seulement par l'imagination. Tout en menant une vie fort mondaine pour laquelle elle n'avait, du reste, aucun goût, elle s'occupa des paysans vivant sur les terres de son mari, ouvrit une école de couture pour les fillettes, où, entre un ourlet et un surjet, elle lisait en polonais (chose interdite) des récits propres à éveiller ou à réchauffer le patriotisme de ses petites élèves. Aussitôt que le pas botté de l'inspecteur russe des écoles se faisait entendre, les livres prohibés étaient prestement dissimulés dans le double fond d'un tabouret. Heureuse dans son activité, elle ne l'était pas en ménage. Son mari souhaitait ardemment avoir des enfants, et Emma, voyant que les années passaient sans que ce vœu se réalisât, décida d'un commun accord avec le comte, de faire annuler son mariage et elle revint en Suisse. Elle avait fait la connaissance du Dr. Harriet Clisby, (première femme qui eût obtenu son diplôme de médecine en Amérique) et sous son impulsion, se mit à l'étude de la médecine, après avoir, lors d'un voyage aux Etats-Unis, été initiée au fonctionnement des Unions de femmes de Boston et aux méthodes de travail des Américaines.

Ses études entreprises avec l'ardeur qui la caractérisait, s'avérèrent très vite beaucoup trop lourdes pour sa santé toujours assez fragile. Malgré des symptômes inquiétants, elle voulut persévérer, mais hélas, il fallut au bout de dix-huit mois se résoudre au grand sacrifice — elle avait perdu l'ouïe, un de ses yeux était gravement atteint, l'autre menacé... Mais, lors de ses stages dans les hôpitaux, à Berne, elle avait rencontré Hélène de Mülinen, femme de haute culture, d'une rare intelligence et qui devait, pendant près de 40 ans, devenir à la fois sa collaboratrice, sa conseillère et son appui. Ces années d'activité commune furent étonnamment fécondes.

Très brièvement résumées, voici quelques-une des innovations dues à sa perspicacité et au désir de service : Emma Pieczynska lutte contre la réglementation du vice, par des écrits et des conférences, études sur l'éducation sexuelle, fondation des «Frauenconferenzen» devenues, avec le temps, l'Alliance des Sociétés féminines (et dont H. de Mülinen fut la première présidente), fondation de l'Union des Femmes de Genève, Assurance-maternité (à force de peine elle réussit à faire introduire cette clause dans la nouvelle loi fédérale sur les fabriques), étude de l'assurance vieillesse, qui amena l'Alliance à nommer une Commission des assurances qu'elle présida jusqu'à sa mort, ainsi que la commission d'éducation nationale; ligue d'acheteurs, Journées Educatives, etc., etc. Elle publia nombre d'articles de revues, plus *l'Appel des femmes aux fonctions publiques*, l'*Ecole de la pureté*, l'*Esprit de service*, la *Fraternité entre les sexes*, *La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*, l'*A. B. C. de l'éducation nationale*, *La Semaine des fiancées*, *Rabindranath Tagore*, etc.

Lorsqu'on songe que toutes ces initiatives partirent du cœur et de l'intelligence d'une femme infirme et délicate, on reste confondu. Son énergie émanait de son amour du prochain et de sa vie intérieure et spirituelle. Murée aux bruits du dehors son âme n'en vivait que plus intensément, alimentée par beaucoup de méditation et de prière. Sa piété n'avait pas fait d'elle une chrétienne timorée se complaisant dans un abaissement affaiblissant; au contraire, sa foi était rayonnante, joyeuse, communicative. A mesure que ses forces physiques l'abandonnaient, ses forces spirituelles s'épanouissaient et tout ce qu'elle possédait, elle le mettait au service des autres. Une grande épreuve devait encore fondre sur elle : Hélène de Mülinen mourait subitement en 1924. La vie d'Emma fut bouleversée, il fallait quitter sa demeure, trouver un refuge... Mais bientôt une autre amie Mlle Serment, collègue de travail, lui offrait, à Mont sur Lausanne, un port où sa pauvre barque battue par les vents pût jeter l'ancre jusqu'au moment où elle fut appelée à passer «sur l'autre bord».